

*Le Sénat*

Mais rendons à César ce qui est à César, le parti libéral n'a jamais eu de difficulté à faire élire un député dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon avant 1949. Bien entendu, mon prédécesseur a représenté ce parti jusqu'en 1953. Lorsque les Territoires du Nord-Ouest ont par la suite eu droit à un député, ils ont également été représentés par un libéral. D'ailleurs, avant l'élection de l'honorable représentant actuel des Territoires du Nord-Ouest, ces derniers avaient toujours été représentés par un membre du parti libéral, à l'exception des années 1963 à 1968 où un membre de notre parti a occupé ce poste.

Maintenant que ces choses sont bien claires à propos de l'argument selon lequel le parti au pouvoir a de la difficulté à faire élire ce candidat et doit donc nommer quelqu'un, je ne crois pas que cette remarque soit justifiée. Elle n'est sûrement pas exacte. En présentant le projet de loi, le ministre...

**M. Barnett:** Pourrais-je demander à l'honorable représentant si les libéraux vont essayer de faire mieux au Yukon la prochaine fois?

**M. Nielsen:** Comme on dit, monsieur l'Orateur, l'espérance reste toujours vivace. Voici une autre observation à caractère historique. Depuis 1903, soit 71 ans, nous avons eu un représentant au Parlement. Le parti libéral peut se vanter d'avoir représenté le Yukon pendant 13 de ces 71 années. Il éprouvera peut-être donc un peu plus de difficultés étant donné notre caractère inné d'indépendance, de liberté et d'initiative qui est justement la raison principale de notre présence au Yukon.

**M. Knight:** Le Sénat représente-t-il l'esprit d'initiative?

**M. Nielsen:** Je sais que le député qui a parlé, à ma gauche, exprime l'opinion de l'éminence grise de son parti, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), lorsqu'il dénigre le Sénat. C'est ici, je crois, que le député des Territoires du Nord-Ouest a été réellement berné par le député de Winnipeg-Nord-Centre et d'autres qui partagent sa façon de voir. Je n'arrive pas à comprendre que le représentant des Canadiens des Territoires du Nord-Ouest vienne ici nous dire que ses commettants ne veulent pas être représentés partout au Parlement.

Nous avons un régime constitutionnel. Certains d'entre nous croient que le Sénat devrait demeurer comme il est. D'autres estiment qu'il devrait être aboli. Je connais la position que le NPD a adoptée, mais il convient mal au député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth) de dire que tant que nous serons assujettis à ce concept bicaméral du régime fédéral, nous ne voulons en aucune sorte participer à ce droit intégral que possèdent tous les Canadiens. Cela me dépasse totalement. Je crois qu'aux prochaines élections, il devra subir les conséquences de cette déclaration et de l'attitude qu'il a prise.

● (2030)

Le ministre a commis une erreur fort répandue: il a confondu les statistiques des deux territoires. Il ne les a jamais données séparément. Il a aussi mis ensemble leurs économies. Voilà la façon dont le gouvernement les traite, car on ne saurait croire que ceux qui vivent dans des tours d'ivoire à Ottawa se résigneront à accepter rien de moins que la normalisation dans cette ère où tout le monde est réduit à un même dénominateur socialiste. En d'autres termes, malgré une histoire qui remonte à 1896 et même avant, malgré l'essor des institutions politiques, une croissance économique indépendante, et des considérations géographiques différentes, le gouvernement persiste à con-

[M. Nielsen.]

fondre les deux territoires parce qu'il trouve avantageux de le faire.

Le ministre a dit, par exemple, que la population inuit et indienne des deux territoires est proportionnellement plus élevée, par rapport aux autres habitants, que dans les provinces. Il aurait pu être près de la vérité s'il s'en était tenu aux Territoires du Nord-Ouest mais sa déclaration est loin d'être juste pour ce qui est du Yukon. Il serait plus exact de dire que la proportion y est la même que dans les provinces. Ou du moins, pas beaucoup plus élevée. Aussi ce raisonnement, auquel le gouvernement recourt sans cesse, ne m'émeut pas beaucoup.

Je passe maintenant à un autre sujet, que le ministre voudra peut-être commenter en terminant. Sauf erreur, le comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat a recommandé de promulguer une loi pour assurer une représentation au Sénat à chacun des territoires. Il me semble également—il se peut que cela soit inexact—que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique stipule que la représentation d'une province ne soit pas inférieure à deux députés pour chaque sénateur. Sauf erreur également, aux termes de la loi de l'interprétation, les Territoires sont considérés comme des provinces—ils sont inclus dans le mot «provinces». Je me demande, si nous adoptions cette mesure législative, si le gouvernement serait obligé, sur le plan constitutionnel, de présenter un projet de loi assurant une plus grande représentation non seulement au Sénat mais à la Chambre également. Ce problème a été abordé au cours des séances du comité mixte, mais j'ai cru que le ministre pourrait peut-être en traiter dans ses dernières remarques.

Avant que le député actuel des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth) soit élu à la Chambre, donc lorsque cette circonscription était représentée par M. Gene Rhéaume, lui et moi avons énergiquement fait valoir la nécessité d'une représentation des Territoires du Nord-Ouest par deux députés à la Chambre des communes. Je ne revendique pas ce droit pour le Yukon, mais je le fais sûrement pour les Territoires du Nord-Ouest, pour lesquels un nouveau siège s'impose de toute urgence. On ne saurait parcourir l'extrême Nord sans se rendre compte de la vaste étendue de ce territoire. Voici une circonscription de près de 1,300,000 milles carrés. Les députés se rendent-ils compte du temps qu'il faudrait pour le parcourir en entier? Le parcours, dans mon cas, mesure 26,000 milles de long et le député des Territoires du Nord-Ouest devrait parcourir, selon moi, de cinq à huit fois cette distance pour visiter les collectivités comme un député doit le faire, je pense, au moins une fois entre deux élections.

J'ai eu vent de raisons que l'on invoquerait pour modifier la loi électorale du Canada et les allocations de dépenses accordées aux candidats. Si quelqu'un peut me dire comment, en 60 jours, le député est censé parcourir cette vaste étendue de 1,300,000 milles carrés sans dépenser beaucoup d'argent, beaucoup plus que ne dépenserait le député de Scarborough Ouest (M. Harney), je comprendrai mieux. C'est tout simplement impossible. C'est pourquoi j'ai été heureux d'entendre le ministre nous laisser supposer dans ses remarques préliminaires sur le bill que le gouvernement envisageait au moins favorablement la présentation d'une mesure prévoyant la nomination d'un autre représentant pour les Territoires du Nord-Ouest.